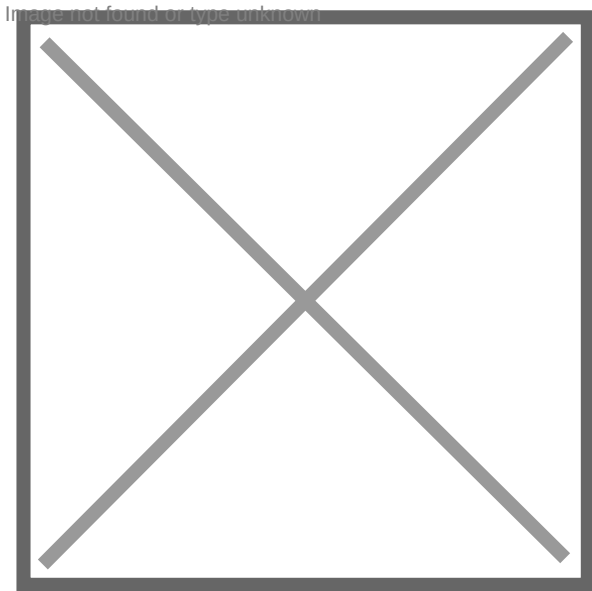




Vol de chèque, comment retrouver qui l'a utilisé ?

Par **buscate**, le 14/10/2008 à 00:11

Bonjour,

Mon ami s'est fait volé un chèque entre septembre et début octobre.

Il ne sait pas exactement quand et surtout par qui...

En observant ses relevés de compte il s'est aperçut de cela.

Un chèque de 230€, qu'il n'a pas effectué, lui à été débité.

Il s'est rendu au commissariat et à porté plainte.

La banque lui a, aujourd'hui, confirmé que le chèque a été utilisé il y a 5 jours dans un centre commercial tout près de chez nous.

Pensez-vous que les gendarmes peuvent retrouver la personne qui s'est servie de notre chèque. Pouvons-nous retrouver sa trace??

Il est vrai que cela me semble difficile car il n'a certainement pas montré de pièce d'identité...

Merci de me répondre au plus vite.

Par **Marion2**, le 17/10/2008 à 22:58

Bonsoir,

Vous dites que votre ami s'est fait voler un chèque ??? En principe, on vole un carnet de chèques (même s'il n'en reste qu'un) mais voler un seul chèque ??

Dans le cas où le carnet aurait été volé , je pense que votre ami s'en serait aperçu et aurait immédiatement déposé une plainte et mis arrêt à la banque.

Une chose qui m'étonne aussi fortement, c'est qu'aucune pièce d'identité n'ait été demandée lors d'un achat de 230€, alors que maintenant, on demande à partir de 150€ (voire 100€) deux pièces d'identité !!!

Même pour 20€ d'achat par chèque, une pièce d'identité est requise...

Pas très claire votre histoire !

Cordialement.